

les Parents et l'École

LE MAGAZINE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE



Santé à l'école
Sas d'écoute
Rythmes scolaires



Editorial 3

Vie de mouvement

Flash sur notre Table-Ronde de rentrée 4-5

La santé à l'école

L'école à l'hôpital, un ballon d'oxygène pour les enfants malades ? 6-7

Take Off : maintenir le lien avec la classe quand on est malade 8-9

Missions des Services PSE et des Centres PMS, à chacun sa spécificité ! 10-11

Les « sas d'écoute » ou comment certaines écoles réagissent à la violence ambiante ? 12-13

Bobos, accidents, médicaments...que peut faire l'école ? 14



Le débat est ouvert

Dans le bon rythme ? 15-16-17-18

Des réponses à vos questions

Mesures concrètes pour les élèves à besoins spécifiques 19

Pastorale scolaire 20

Lu pour vous 21

Eclater de lire 22

Lever de rideau 23

A vous de jouer ! 24



Union
Francophone
des Associations
de Parents
de l'Enseignement
Catholique

Périodique trimestriel publié par l'UFAPEC

Avenue des Combattants, 24 • 1340 Ottignies
Tél : 010/42.00.50 • Fax : 010/42.00.59 • e-mail : info@ufapec.be
En vous affiliant pour 5€ par an, vous recevrez notre périodique
et aurez accès à notre espace membre sur www.ufapec.be.

Pour affilier votre Association de parents : 15€ à verser avec la mention « affiliation 2015-2016 »
+ nom et code postal de l'école en précisant fondamental ou secondaire.
N° de compte : BE 11 2100 6782 2048

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



www.ufapec.be

Ont collaboré à ce numéro : F. Baie, V. Dautrebande, A. Floor, B. Hubien, M. Lontie,
B. Loriers, A. Pierard, A. Ronflette, J.P. Schmidt, I. Spriet, F. Van Mello, G. Volders.

Illustrations : A-C. Van Santen

Graphisme et impression : IPM printing

Contacts revue : benedicteloriers@ufapec.be ou anne.floor@ufapec.be

Editeur responsable : F. Jeanjean



© Alice Pierard

Les attentats de Paris qui nous ont tous bouleversés, parents et enfants, sont encore présents à nos esprits. La paralysie des transports en commun, les magasins clos et la fermeture des écoles à Bruxelles ont généré beaucoup d'inquiétude. Les médias ont repassé au fil des jours le sinistre parcours des terroristes et leur traque. Ils ont mis en évidence les ruptures vécues par celles et ceux qui ont cru trouver du sens dans les lâches assassinats qu'ils ont perpétrés.

Même si nous voyons que se déclenchent des élans de solidarité, cette situation de crise nous interroge et nous souhaitons trouver des explications... Pourquoi ?

Sans vouloir y répondre, nous pouvons pourtant nous pencher ensemble sur ce qui est une voie à suivre pour que cela ne se reproduise plus. C'est la voie d'une refondation de l'école, afin qu'elle soit encore davantage le lieu du vivre ensemble et de la pratique concrète de la démocratie, le lieu du dialogue interconvictionnel et du respect de l'autre, le lieu de la réussite scolaire de chacun selon ses talents et désirs, le lieu du partenariat et de la collaboration dans lesquels chaque acteur trouve sa place. Le Pacte pour un enseignement d'excellence est une ouverture vers cette école qui donnerait la chance à chaque enfant de s'épanouir et de devenir un citoyen engagé et solidaire. Vous avez été nombreux à participer aux différentes réunions régionales et thématiques autour des objectifs fondamentaux du Pacte. Nous avons réfléchi ensemble et exprimé nos priorités ; nous avons dessiné nos rêves d'école et avons énoncé des propositions concrètes. Continuez à vous intéresser à ces travaux et n'hésitez pas à encore y collaborer en participant aux consultations en ligne (voir pactedexcellence.be). Celles et ceux qui ont reçu mandat de représenter vos aspirations pour vos enfants dans les différents groupes de travail maintiendront leur engagement pour que notre parole continue à construire l'école de demain.

Un vieux dicton romain dit : « Un esprit sain dans un corps sain ! » Le dossier de ce numéro des Parents et l'école aborde la question de la santé à l'école. Il nous parle des enfants malades, de l'école à l'hôpital, de ce qui peut être fait en matière de santé, de gestion du stress. Cette dimension de la santé à l'école est tout aussi importante pour l'épanouissement de nos enfants. Et il y a encore beaucoup à faire dans ce domaine...

Enfin, dans quelques jours, nous nous réjouissons autour du sapin et de la crèche. Nous échangerons le 1^{er} janvier nos vœux. Que ces moments nous rappellent de nourrir quoi qu'il arrive notre espérance. L'avenir de nos enfants s'y inscrit aussi.

A chacune et chacun, joyeux Noël et bonne année !

Editorial rédigé le 24 novembre 2015



Soutenez l'UFAPEC en versant une cotisation !

Si vous êtes un parent individuel, versez le montant de 5€ au numéro de compte BE 11 2100 6782 2048 en nous communiquant vos coordonnées, votre numéro de téléphone et le nom de votre école. Vous pouvez également faire cette demande via notre site, par téléphone ou par e-mail (voir page 2).

Vous bénéficierez :

- d'un abonnement à notre revue trimestrielle « Les Parents et l'École » pendant 1 an à partir de la date de paiement ;
- de l'envoi de nos Newsletter et Cyberlettre ;
- d'un accès personnel à l'espace-membre du site de l'UFAPEC ;
- de l'envoi courriel (gratuit) ou postal (payant par page) de documents ;
- d'un suivi personnalisé de vos questions ou demandes.

Attention : l'affiliation individuelle s'étend pendant 12 mois à partir de la date de paiement.

Une affiliation individuelle à 15€ propose une couverture plus étendue, n'hésitez pas à nous contacter au 010/42.00.50.

Flash sur notre **table ronde**

Le 1^{er} octobre dernier, les parents se sont retrouvés à Charleroi autour de trois ateliers, très actuels. Nous vous en proposons ici un bref compte-rendu¹.

Atelier « Implication d'une AP pour les enfants à besoins spécifiques »

Le but de cet atelier était de co-construire des pistes pour les AP, de proposer une série de balises concrètes pour un partenariat avec les familles d'élèves à besoins spécifiques. Avant d'écouter les propositions de chacun en termes d'éléments facilitateurs, d'écueils à éviter et de situations rêvées, nous avons laissé la parole à des personnes témoins...

• Sibille De Middelée, enseignante au Lycée de Berlaymont à Waterloo

Sibille a suivi la formation personne-relais dyslexie. Epaulée par la direction, elle a sensibilisé les collègues et les élèves et permis la mise en place d'aménagements raisonnables. Depuis, une attitude bienveillante s'est développée au sein de l'école.

Les aménagements sont bénéfiques pour tous ! Tous les élèves ont des modes de fonctionnement et des difficultés variables. Il est parfois difficile de mettre le doigt sur le problème. Il faut pouvoir prendre l'élève dans sa globalité, penser sa confiance en soi et son estime de lui.

• Gaëtan Quinet et Virginie Gillent, membres de l'AP de l'école Saint-Jean à Genappe

Mu par un réel souhait d'ouverture à la différence, Gaëtan a mobilisé l'AP et a vite été rejoint par Virginie, pour soutenir la demande d'intégration d'une maman d'enfant dysphasique. Or cela nécessite un temps de réflexion et de préparation... Ils ont donc tenté de construire le projet avec les enseignants, la direction, le Centre PMS et l'aide de spécialistes. Des projets d'intégration se réalisent maintenant dans une seule implantation de l'école, mais ils espèrent renforcer cela et l'étendre aux 2 implantations. Dans ce genre de projet, la mobilisation de l'AP est importante et celle-ci veut continuer dans cette voie. C'est un projet pour tous, pas seulement pour les élèves ayant des troubles d'apprentissage.

• Mme Bollen, directrice adjointe et Denis Lemoine, enseignant au Lycée Martin V à Louvain-la-Neuve
Au lycée, une cellule « dys » permet de structurer l'aide à octroyer aux élèves selon leurs besoins et d'informer les parents sur les aménagements possibles lors des évaluations. Il y a une réelle demande à ce sujet et les résultats sont là !

Durant l'année, la mise en place d'aménagements est laissée à l'appréciation de chaque enseignant. Une journée pédagogique de sensibilisation a été organisée. Cette cellule « dys » est aussi en dialogue régulier avec l'AP. Actuellement, ils co-construisent une charte d'utilisation de l'ordinateur à l'école.

• Anne Floor, membre de la cellule PEBS du Lycée Martin V

La cellule PEBS (parents d'élèves à besoins spécifiques) est depuis deux ans une antenne de l'AP. Depuis janvier 2014, les parents particulièrement concernés par la thématique des troubles d'apprentissage se réunissent une fois par trimestre et sont vraiment contents de sortir de leur solitude, de pouvoir échanger sur leurs difficultés mais aussi de partager leurs expériences positives. Le fait que les parents se regroupent en PEBS est un plus pour les enseignants. En effet, ces derniers ont besoin d'une demande claire et relativement unanime. Et les parents préféreraient ne pas avoir à faire des démarches individuelles ; c'est bien d'uniformiser les discours et de se mettre d'accord ensemble, cela permet d'éviter les malentendus, de se comprendre.

Alice PIERARD

Atelier « Rythmes scolaires »

Cet atelier a permis de revenir avec les parents participants sur les propositions d'aménagements formulées par l'UFAPEC à travers une étude publiée en août dernier (lire l'article consacré à ce sujet en pages 15 à 18).

Barbara Dufour, enseignante et auteure d'une récente publication qui propose une revalorisation de l'école², a permis d'apporter un regard complémentaire à notre analyse, tout en appuyant un certain nombre de nos diagnostics. Elle est aussi revenue sur la question de la charge des enseignants et leur difficulté à jongler avec des contrats répartis sur

¹ Nous vous proposons de consulter les comptes rendus intégraux des ateliers « Implication d'une AP pour les enfants à besoins spécifiques » et « Harcèlement » sur la partie privative de notre site (accessible à nos affiliés en ordre de cotisation).

² DUFOUR, B., Revaloriser l'école... sans tabou, Éd. Couleur livres, 2015 : <http://www.meta-educ.be/>.

de rentrée

4-5 écoles (et parfois plus !). Selon elle, un enseignant ne devrait pas pouvoir prêter moins qu'un mi-temps dans une école. L'objectif premier serait de permettre à l'enseignant d'être plus présent dans l'établissement pour lequel il travaille ; l'idée est aussi de permettre aux enseignants de rester plus tard (jusqu'à 15h00) le mercredi après-midi afin de participer à des concertations (une semaine sur deux pour les enseignants à mi-temps).

Les autres jours, les enseignants auraient des horaires décalés. Certains travailleraient de 8h00 à 16h00 tandis que d'autres seraient à l'école à partir de 10h00 et jusqu'à 18h00 : « L'objectif est d'assurer des cours (par exemple sous forme de modules sanctionnés par des évaluations différenciées), des études du soir, des écoles de devoirs, des projets divers avec beaucoup de souplesse et de disponibilité »³. Notons que cela devrait aussi permettre une disponibilité accrue pour l'accueil des parents par les enseignants en début et en fin de journée et rendre l'allongement potentiel de la journée scolaire moins contraignant pour les enseignants eux-mêmes.

Michaël LONTIE

Atelier «Harcèlement»

Le harcèlement... quelle famille n'est pas concernée de près ou de loin par ce sujet ? Sylvie Boët, psychologue et intervenante scolaire, démarre l'atelier en expliquant aux parents présents ce qu'est le phénomène du harcèlement. Il se définit par un déséquilibre des forces. Les brimades se répètent et on observe parfois une volonté de nuire, mais le harceleur ne s'en rend pas toujours compte, d'où l'importance d'apprendre à développer l'empathie chez nos jeunes. L'enfant victime souffre parfois de maux de ventre, de peur d'aller à l'école, de troubles de l'humeur, du sommeil, ... Quant aux témoins, ils ressentent des difficultés à intervenir, par peur des conséquences, ou bien cela les amuse, ou encore ils souhaitent faire partie d'un groupe et ne veulent pas en sortir en dénonçant tel ou tel fait de persécution. Pourtant les témoins ont souvent la capacité de faire changer la dynamique du groupe.

Pour une maman présente à cet atelier, les brimades à répétition peuvent démolir l'adulte en devenir. Que faire alors ? Ou ne pas faire ? Il paraît illusoire de croire que nos enfants ne vont pas vivre des difficultés relationnelles à l'école. On ne peut pas les protéger complètement contre le harcèlement, mais on peut (et on doit) les aider. Les parents, les adultes qui entourent



© Jean-Philippe Schmidt

les enfants ont un rôle à jouer en s'engageant, en prenant le temps d'écouter, d'observer, d'accompagner. L'enfant a d'abord besoin de se sentir en sécurité, grâce à la présence et l'action des adultes.

L'enfant doit être reconnu dans sa souffrance pour se reconstruire. Notre rôle d'adulte est de l'accompagner dans l'acceptation de règles de la société dans laquelle nous vivons, comme: *on ne se fait mal ni à soi ni aux autres*. Apprendre à vivre en groupe n'est pas toujours facile.

Comment rendre aux enfants harcelés le goût d'aller à l'école ? Certains parents cherchent des pistes. Les animations autour du harcèlement dans les écoles peuvent varier en fonction de l'âge : film sur les persécutions, témoignage d'un médecin qui s'occupe de troubles psychologiques suite à des brimades à répétition, séances de théâtre, passage du centre PMS dans les classes, etc.

Certains parents pensent que ce qui peut éloigner les situations de harcèlement est d'avoir des activités pour éviter l'oisiveté qui mène parfois au cyber-harcèlement, dans des lieux (qui socialisent aussi) autres que l'école : musique, danse, sport, théâtre, scouts, ...

Chaque enfant a en lui des ressources, qui sont parfois cachées. « Qu'as-tu déjà fait comme progrès depuis ta naissance ? » Les enfants ont à leur actif de nombreuses réussites, que, nous, parents, sommes les premiers à connaître. Nous sommes porteurs de l'histoire de nos enfants, de la mobilisation de leurs ressources. C'est pourquoi il est important de s'arrêter et d'écouter nos enfants. Tant que nous aurons confiance en eux, ils auront confiance en eux-mêmes.

Voilà quelques idées tirées d'un atelier constructif, où les parents présents ont pu prendre du recul par rapport à une situation compliquée, en la racontant en quelques mots, en écoutant la difficulté d'autres familles et en se nourrissant des observations et des conseils de Sylvie Boët.

Bénédicte LORIERS

³ DUFOUR, B., Revaloriser l'école... sans tabou, Éd. Couleur livres, 2015, p.79.

L'école à hôpital, un ballon d'oxygène

L'école doit être conçue pour tous les enfants, même malades. Or il arrive que des élèves se retrouvent dans l'impossibilité de suivre les cours dans leur école, soit suite à un accident, soit suite à une maladie... L'enseignement spécialisé de type 5 prend en charge ces enfants.



© Frédéric Siva

Le type 5 de l'enseignement spécialisé répond aux besoins éducatifs et de formation des enfants et des adolescents malades et/ou convalescents. Il est destiné aux élèves qui, atteints d'une affection corporelle et/ou souffrant d'un trouble psychique ou psychiatrique, sont pris en charge sur le plan de leur santé par une clinique, un hôpital ou par une institution médico-sociale reconnue par les pouvoirs publics¹.

Pascale Geubel est directrice de l'enseignement fondamental de L'Ecole Escale², enseignement de type 5 ; elle nous explique que l'image que nous avons des élèves qui suivent l'école dans leur lit d'hôpital est loin de la réalité. *L'école de type 5, c'est parfois une chambre d'hôpital, mais c'est aussi un local où on trouve des élèves avec une perfusion, un casque, dans une chaise roulante... Nos élèves sont dans le service d'oncologie pédiatrique, de neurologie (épileptiques...), cardiologie et en psychiatrie : troubles psycho-sociaux, autisme, psychotiques (troubles du développement...).*

Pour Béatrice Barbier, directrice de l'école spécialisée « Les chardons » à Chastre, les enseignants de type 5 travaillent d'abord ce qui est important pour l'enfant. *S'il a des soucis dans sa tête, on va travailler en priorité sur son bien-être, avant d'aborder les apprentissages à proprement parler. On ne peut soigner en même temps le corps et l'esprit.*

POURQUOI SCOLARISER UN ENFANT MALADE ?

Pour l'association Hospichild, la poursuite de la scolarité de l'enfant malade à l'hôpital ou à son domicile procure au jeune de nombreux avantages, touchant à la fois des aspects éducatifs, sociaux et sanitaires, tels que :

- lui rendre son « statut d'élève », membre d'une « communauté d'apprenants » ;
- éviter une trop grande rupture scolaire, travailler les matières vues par les élèves de son école d'origine, préparer son retour à l'école ;
- lui donner confiance en ses capacités en maîtrisant davantage la vie hospitalière au travers des activités scolaires et éducatives.

Charles Thibaut³, directeur du secondaire à l'Ecole Escale, ajoute que *guérir physiquement un enfant a tout son sens, mais il ne faut pas le tuer socialement. L'école fait partie de la vie de l'enfant, préalablement à son hospitalisation, mais aussi pendant et après son séjour à l'hôpital. L'enfant est dans notre structure scolaire pour sortir de la réalité des soins, pour vivre des moments en classe, avec ses pairs. Ce lien est vraiment une priorité pour nos enseignants.*

Les nouvelles technologies sont certainement des outils qui peuvent être au service de certains enfants malades. Nous pensons notamment au travail de l'asbl Take Off⁴ qui met à disposition de l'enfant malade du matériel informatique, une connexion internet et qui permet à l'enfant de rester en contact avec son école d'origine (pour plus de détails, voir pages 8 et 9).

QUELS SONT LES LIENS ENTRE PARENTS, ÉLÈVES ET ENSEIGNANTS ?

Certains enseignants donnent cours dans la chambre de l'enfant et donc rencontrent inévitablement les parents. Il y a des réunions de parents prévues quelques fois par an, de manière formelle, mais aussi de nombreuses rencontres informelles.

A certains moments scolaires, on demande aux parents de respecter l'étude, comme à l'école finalement. A d'autres moments, les parents sont invités à partager les activités des élèves, comme par exemple un atelier d'écriture, où l'enseignant demande aux parents et à l'élève de produire ensemble un texte.

¹ Décret du 3 mars 2004, articles 7 et 8.

² <http://www.md.ucl.ac.be/escalle/>
En 2014-2015, L'Ecole Escale a accueilli 5100 élèves, enseignement fondamental et secondaire confondus, avec une moyenne de 327 élèves accueillis quotidiennement, répartis sur 12 sites. L'équipe éducative compte près de 100 enseignants.

³ Ibidem.

⁴ www.takeoff-asbl.be

ne pour les enfants malades ?

Pour de nombreux élèves, la maladie et la convalescence transforment le rapport parent-enfant et elles créent souvent un lien de dépendance très fort entre les parents et l'enfant, autant affectif que scolaire. Dans ce cadre, le travail des enseignants est d'entretenir une certaine autonomie de l'élève, dans la mesure du possible.

QUELLES DIFFICULTÉS LES ENSEIGNANTS DU TYPE 5 RENCONTRENT-ILS ?

Nouveaux publics

Le problème qui se pose dans certaines écoles de type 5 est que des jeunes en rupture scolaire et en grande détresse (phobie scolaire...) viennent frapper à la porte de ces écoles, pour obtenir une aide, alors qu'ils ne sont pas inscrits dans un hôpital.

Pour Patrick Lenaerts, secrétaire adjoint de la FESec⁵, *il faut se préoccuper des élèves qui ne vont plus à l'école. Or le type 5 s'occupe en général d'enfants malades, qui sont en traitement clinique. La question est de savoir comment prendre en charge ces jeunes atteints de phobie scolaire et comment les détecter (...).*

De plus, l'apparition de ces nouveaux publics peut également poser des difficultés de cohabitation avec le public « interne », ainsi que des questions sur le type d'encadrement nécessaire selon les besoins des élèves concernés⁶.

Souplesse due aux soins

Le public de l'enseignement de type 5 varie énormément et ne peut être pris en charge qu'en dehors des moments de soin. Cet enseignement entraîne beaucoup de situations particulières et nécessite un fonctionnement souple et à la carte. Il s'agit donc de travailler avec des enseignants possédant des compétences larges, pouvant par exemple enseigner le cours d'anglais, de mathématiques et de chimie.

Soutien psychologique du personnel

Les équipes sont quotidiennement confrontées à la maladie, à la souffrance, au deuil. Pour le CSES⁷, cette dimension particulière de l'enseignement de type 5 doit aussi être prise en compte, non seulement à l'engagement, mais aussi tout au long de la carrière des enseignants de ce type. Les réunions entre enseignants ont tout leur sens pour pouvoir échanger sur les difficultés et prendre de la hauteur par rapport à de fortes émotions.

Souplesse due à la mouvance des élèves

Une des difficultés majeures que rencontrent les enseignants qui travaillent dans le type 5 est la grande mouvance des élèves. Cela demande des qualités d'adaptation rapide, de soutien des élèves avec beaucoup de bienveillance.

Certification

Actuellement, l'enseignement de type 5 ne peut certifier, donner un diplôme à son élève. La règle veut que l'école d'origine où l'élève est régulièrement inscrit reste la seule habilitée pour la certification. Lorsqu'il y a rupture avec l'école d'origine (avant ou durant la scolarité en type 5), la non-possibilité de certifier en enseignement de type 5 peut être problématique notamment lorsque l'élève passe du niveau primaire au niveau secondaire : plus d'école d'origine, donc plus de responsable pour la certification. Pour le CSES, une certification possible par l'école d'enseignement de type 5 serait une opportunité à envisager sous certaines conditions⁸.

Les épreuves passées avec les enseignants de type 5 sont corrigées par l'école d'origine. Pour Charles Thibaut, cela a tout son sens car *l'élève, l'enfant vit une période difficile, et l'enseignant qui le suit peut parfois manquer d'objectivité. D'autre part, cela maintient un lien indispensable avec l'école d'origine.*

Manque de places

Pour Pascale Geubel, une autre complication est *le manque d'espace dont les enseignants disposent dans les hôpitaux. Logiquement, les soins sont prioritaires. Dans l'enseignement de type 5, deux milieux professionnels se côtoient, et ce n'est pas naturel d'installer l'école dans un milieu hospitalier. Il faut donc continuellement s'adapter.*

Mais elle souligne la richesse du métier d'enseignant, particulièrement dans le type 5 : *notre équipe de profs est stable et cela est révélateur du fait qu'ils travaillent pour un projet prenant, humain. Nous avons une culture d'école particulière dans le sens où on regroupe régulièrement les enseignants de tous nos sites, pour rappeler le tronc commun qui est l'enseignement de type 5. On est continuellement en recherche de nouveaux outils pour nos élèves qui ont chacun des besoins spécifiques.*

Conserver le lien social, maintenir et développer des acquis, rendre moins lourd un traitement en apportant une présence non-médicale... l'enseignement de type 5 n'a plus à prouver son importance pour les enfants hospitalisés.

Bénédicte Loriers

⁵ Fédération de l'Enseignement secondaire catholique.

⁶ CSES, Conseil supérieur de l'enseignement spécialisé, Avis n°148 : enseignement de type 5.

⁷ Conseil supérieur de l'enseignement spécialisé.

⁸ CSES, ibidem.

Pour en savoir plus, lire l'analyse complète sur www.ufapec.be/nos-analyses : 25.15 L'école à hôpital, un ballon d'oxygène pour les enfants malades ?

Take Off : maintenir le lien avec

L'article précédent montre à quel point il est important que les enfants hospitalisés, ainsi que les enfants malades à la maison, puissent poursuivre leur scolarité et maintenir les contacts avec leurs camarades de classe. L'ASBL Take-Off l'a bien compris et propose les outils informatiques pour préserver le lien.



© Take Off ASBL

QUELLE ACTION ?

Take-Off intervient auprès d'élèves de l'enseignement primaire ou secondaire francophone atteints de maladies ou de traumatismes graves les tenant éloignés de l'école pour plusieurs mois. Dès le signalement d'un enfant malade auprès de l'ASBL par l'un des trois acteurs du projet (les parents, l'école ou l'hôpital), Take-Off prend contact avec l'ensemble des acteurs. S'il y a accord d'intervention, Take-Off se charge de tout l'aspect technique et équipe l'enfant malade d'un ordinateur portable avec casque et webcam (l'écran est divisé en deux parties afin de permettre une vue d'ensemble de la classe et une vue sur le tableau) et place dans la classe un ordinateur fixe couplé à une webcam (pour les interactions avec les condisciples) et une caméra pour permettre la connexion. Tout cela sans aucun frais pour les parents, ni pour l'école, ni pour l'hôpital.

La vie privée de l'enfant est respectée car l'enfant a le choix d'être visible ou non sur l'écran de la classe quand il assiste aux cours et Take-Off ne garde aucun enregistrement, aucune trace des connexions entre l'enfant et sa classe.

Témoignage d'Aline, 15 ans² : *Je suis tombée gravement malade en février 2010 et, dès mon séjour en clinique, à Bruxelles, j'ai disposé de l'équipement, mais j'étais alors trop faible pour vraiment suivre les cours. Depuis que je suis rentrée à la maison, et surtout depuis que j'ai pu reprendre le chemin de l'école, à l'ISMA, où je suis à présent en 4^{ème} secondaire, le système est devenu pour moi un soutien. Quand je suis trop fatiguée ou que je ne peux aller en classe pour des raisons sanitaires, je me branche. (...) Pour bien entendre, il faut qu'il n'y ait vraiment pas de bruit et puis, je ne parviens pas toujours à tout lire au tableau. C'est aussi moins facile pour moi de prendre note en même temps et il m'est difficile d'intervenir directement, de poser des questions. Cela dit, ça m'aide quand même beaucoup, et cette présence via le web me reconforte.*

ASBL
TAKE OFF
Connecte l'enfant malade à sa classe

TAKE-OFF, C'EST QUOI ?

Take-Off est une ASBL indépendante de toute structure officielle, en contact étroit avec les organismes représentatifs de la communauté éducative. Elle met à disposition des enfants malades pour une longue période les moyens informatiques permettant de suivre les cours en temps réel et de rester en contact avec leurs camarades de classe, leur réseau social. Elle a pour objectifs d'éviter le décrochage scolaire, de briser la solitude de l'enfant malade, de susciter la solidarité entre les enfants de la classe et leur condisciple et d'offrir un service totalement gratuit. Grâce à internet et à Skype, l'enfant peut suivre les cours en direct et dialoguer avec ses copains de classe.

L'ASBL reçoit le soutien financier et/ou logistique de différents sponsors. Pour apporter un équipement de qualité et répondant à la demande, Take-Off suit et s'adapte à l'évolution technologique de l'information et d'internet.

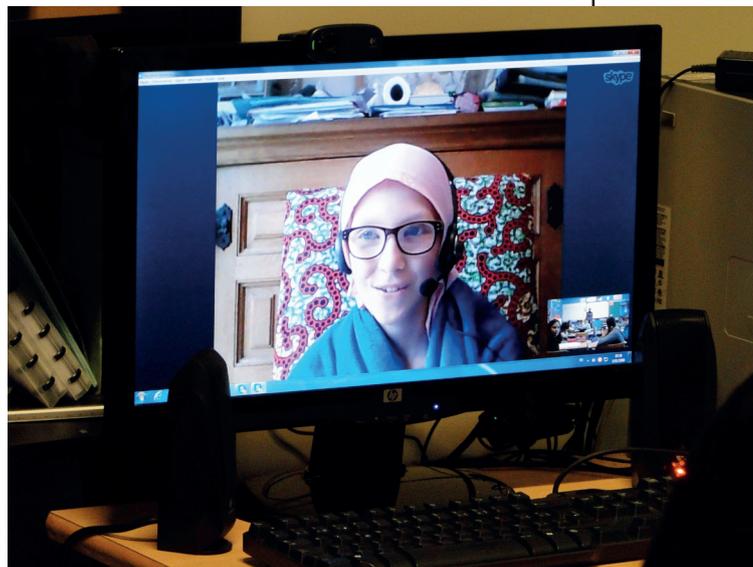
¹ Les principaux domaines pathologiques pris en considération sont l'oncologie, la dialyse, la néphrologie, la pédopsychiatrie, les maladies dégénératives et la traumatologie.

² Les témoignages d'Aline, de sa camarade de classe et de son professeur viennent de l'article « Aline se téléporte en classe en un clic » du journal l'Avenir du mardi 4 décembre 2012 : http://takeoff-asbl.be/pdf/Aline_Franka_ISMA_20121203.pdf

la classe quand on est malade

Témoignage de Margaux, camarade de classe d'Aline : *Je m'occupe du matériel. Le tout, c'est de nous connecter. Soit Aline appelle, sinon nous la contactons, à l'entre-cours par exemple. Le tout est de bien cadrer l'image du tableau, pour qu'elle voie ce que nous voyons. Nous devons aussi beaucoup moins parler pour qu'elle puisse entendre. Sinon, ce n'est pas vraiment perturbant.*

Témoignage du professeur de math d'Aline : *Je dois veiller à parler à haute et intelligible voix et à bien articuler. Je répète aussi certaines idées, afin d'être sûr que le message soit bien arrivé jusqu'à elle. D'autre part, Aline dispose de mon adresse mail et peut ensuite m'interpeller, au cas où elle aurait des questions qu'elle n'aurait pu poser.*



© Take Off ASBL

QUELLE PORTÉE ET QUELS EFFETS ?

Depuis la création de l'ASBL en 2006, Take-Off a accompagné plus de 400 enfants, répartis parmi 230 écoles et 14 établissements hospitaliers. Le but est de pouvoir équiper tous ceux qui ont besoin de ce service. Les bénéfices de cette intervention sont multiples : soulagement des parents qui voient que leur enfant peut poursuivre sa scolarité, encouragement de la solidarité de la part des camarades de classe, respect des rythmes de l'enfant malade, flexibilité de sa gestion du temps, maintien du lien avec la classe...

Quelques freins sont toutefois à soulever : aménagement vu comme un privilège par d'autres, question du local en secondaire, réticences d'enseignants qui ne veulent pas être enregistrés... Il faut pouvoir en discuter pour dépasser ces limites.

Le soutien apporté par Take-Off participe au mieux-être de l'enfant malade. Continuer à participer à la vie scolaire et garder le lien avec les camarades de classe, cela a une influence positive sur le moral de l'enfant malade et donc indirectement sur la qualité de la prise en charge de sa maladie.

Selon Sabine Verhelst, la directrice de Take-Off, cet accompagnement est à considérer comme un aménagement raisonnable. « Un aménagement raisonnable est une mesure concrète permettant de réduire, autant que possible, les effets négatifs d'un environnement inadapté sur la participation d'une personne à la vie en société³ ». Il s'agit de toute mesure tenant compte des besoins spécifiques de l'enfant, lui permettant de participer à la vie scolaire

et compensant des désavantages. L'action de Take-Off entre bien dans ce cadre puisqu'il permet à des élèves qui ne peuvent se rendre à l'école de participer aux cours par écrans interposés.

Témoignage de la maman d'Ilan : *Après avoir entendu mes explications du traitement et notamment du fait que les médecins estimaient qu'Ilan pouvait continuer à fréquenter son école si son immunité le permettait, il [le directeur de l'école] m'a parlé de l'asbl Take-off comme possibilité complémentaire ou alternative. J'ai été ravie et reconnaissante quand il m'en a parlé, car mon souhait le plus cher était pour Ilan de maintenir le contact avec son école d'origine. (...) J'ai été ravie lors des premiers contacts qu'on a eus, de voir votre rapidité d'intervention et surtout de voir à quel point mon enfant a pu bénéficier de ces contacts avec sa classe.⁴*

Témoignage du directeur de l'école d'Ilan : *En ce début de première année, il était en effet particulièrement important qu'il puisse maintenir un lien scolaire mais aussi affectif et social avec son institutrice et ses camarades de classe. Cela a bien entendu eu un impact important sur son moral et sur la qualité de ses apprentissages. Il est désormais de plus en plus régulier à l'école et ses résultats sont brillants (son bulletin de ce jour avoisinait les 95 % !). C'est sans doute aussi dû à ce lien concret qu'il a pu maintenir avec l'école grâce au dispositif mis en place.⁵*

3 A l'école de ton choix avec un handicap. Les aménagements raisonnables dans l'enseignement. Brochure du centre pour l'égalité des chances en la lutte contre le racisme, juin 2013, p 10.

4 Témoignage présent sur le site de Take-Off : http://takeoff-asbl.be/pdf/temoignage_Tosetto_Ilan.pdf

5 Ibidem.

Plus d'informations :
ASBL Take-Off
 Avenue du Bourget 42
 local AX062
 1130 Bruxelles
 02 339 54 88
info@takeoff-asbl.be
www.takeoff-asbl.be

Mission des Services PSE et des Centres

Chaque situation étant unique, les équipes des CPMS et PSE mènent des actions adaptées aux besoins de l'enfant ou du jeune. Les Centres PMS et les Services PSE, de par leur spécificité propre, occupent donc une place importante dans notre système éducatif. Ils sont indépendants de l'école, mais travaillent en étroite collaboration avec elle et avec la famille. Mais qu'accomplissent-ils réellement au quotidien et en quoi ces deux entités ont-elles chacune leur importance ?



l'émancipation sociale, citoyenne et personnelle. Les centres mobiliseront, entre autres, les ressources disponibles de l'environnement familial, social et scolaire de l'élève;

- dans une optique d'orientation tout au long de la vie, soutenir l'élève dans la construction positive de son projet de vie personnel, scolaire, professionnel et de son insertion socio-professionnelle.

À l'école maternelle et primaire, les CPMS observent plutôt le développement global des enfants tandis qu'à l'école secondaire, les CPMS sont particulièrement attentifs à tout ce qui influence l'adaptation scolaire des adolescents.

Pour réussir ces missions, le programme des Centres PMS s'articule autour de huit axes :

- l'offre de services aux consultants ;
- la réponse aux demandes des consultants ;
- les actions de prévention ;
- le repérage des difficultés ;
- le diagnostic et la guidance ;
- l'orientation scolaire et professionnelle ;
- le soutien à la parentalité ;
- l'éducation à la santé.

Un CPMS parmi d'autres se positionne

Nous avons pris le temps de rencontrer Mme Laurence Chantraine, directrice du Centre PMS de Wavre 3. Elle insiste sur l'enjeu de pérenniser les CPMS. Au vu de leur importance pour un élève en difficulté, ils garantissent la confidentialité de leur travail, la proximité des acteurs, l'indépendance, la neutralité de leurs moyens d'actions ainsi que la gratuité de ceux-ci. « Le CPMS est ouvert à tous et ne travaille pas pour mais avec les écoles et avec les familles », déclare-t-elle.

Le Centre PMS de Wavre 3 collabore avec vingt-quatre implantations sous tutelle. Cela comprend 5327 élèves pour sept fonctions, à savoir un directeur avec mission de conseiller psychopédagogique, deux conseillers psychopédagogiques, un auxiliaire psychopédagogique, un auxiliaire paramédical et deux auxiliaires sociales. Même si tous les élèves n'auront pas affaire à l'institution, nous pensons que la question des moyens reste d'actualité.

LE CENTRE PSYCHO-MÉDICO-SOCIAL (CPMS)

Missions des CPMS

Le CPMS propose aux jeunes et à leur famille un accompagnement et un suivi tri disciplinaire sur les plans psychologique, médical et social de la première maternelle à la fin du secondaire.

Les missions sont les suivantes¹ :

- promouvoir les conditions psychologiques, psychopédagogiques, médicales et sociales qui offrent à l'élève les meilleures chances de développer sa personnalité et de le préparer à assumer son rôle de citoyen autonome et responsable et à prendre une place active dans la vie sociale, culturelle et économique;
- contribuer au processus éducatif de l'élève, tout au long de son parcours scolaire, en favorisant la mise en œuvre des moyens qui permettront de l'amener à progresser toujours plus et ce, dans la perspective d'assurer à tous des chances égales d'accès à

¹ http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/31007_005.pdf



PMS : à chacun sa spécificité !

LES SERVICES DE PROMOTION DE LA SANTÉ À L'ÉCOLE (PSE)

Missions des Services PSE

Les Services PSE ont comme mission² d'aider les jeunes à garder ou à atteindre une bonne santé par des bilans de santé systématiques, le dépistage de maladies transmissibles, des actions de promotion de la santé et d'un environnement scolaire favorable à la santé, de l'aide individuelle en cas de problèmes de santé, de l'aide documentaire, une politique de vaccination et la participation au recueil standardisé de données sanitaires. 70% du temps de travail du service concerne le suivi médical, 20% du temps de travail concerne le programme de promotion de la santé et d'un environnement favorable, 10% du temps est consacré aux autres missions du service (recueil des données, prophylaxie³, point-santé).

Un Service PSE s'affirme

Dans ce cadre, le Service PSE de Wavre fait le choix de mettre en avant la culture de la promotion de la santé à l'école et d'intégrer la demande de promotion de la santé dans les activités quotidiennes. Contacté par nos soins, Jacqueline Valange, directrice du Service PSE de Wavre, explique leurs priorités : «Premièrement, l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS): nous généralisons nos échanges avec l'ensemble des élèves de sixième primaire. Pour l'enseignement secondaire, nous travaillons en partenariat avec les CPMS et le planning familial pour assurer auprès de l'ensemble des écoles secondaires cette information d'éducation. Deuxièmement, les inégalités sociales de santé. Pour contribuer à diminuer les facteurs de risque, nous avons fait le choix de mieux informer les parents d'enfants et les grands élèves sur l'accès gratuit à la prévention ou aux aides dont ils peuvent bénéficier. Troisièmement, l'estime de soi. Nous avons choisi d'aider de nombreuses classes d'enfants du fondamental et quelques classes du secondaire à construire leur identité en favorisant l'estime de soi. Ensuite, nous accordons de l'attention aux bonnes attitudes alimentaires. Nous avons décidé de continuer nos actions « petits déjeuners » et promotion d'attitudes saines à chaque niveau d'enseignement. Enfin, les assuétudes. Nous souhaitons accroître les aptitudes des jeunes à opérer des bons choix en termes de prévention des assuétudes, avec une attention particulière à la thématique de l'alcool».

Ce Service PSE comprend 20447 élèves sous tutelle avec un nombre de visites médicales complètes de 8571 enfants. L'équipe est composée de quatre médecins indépendants présents entre deux et six demi-jours par semaine, d'infirmières hospitalières, sociales ou en santé communautaire pour un équivalent de trois temps pleins, d'une assistante sociale à temps plein (directrice de l'ASBL), d'une aide administrative plein temps ainsi

qu'une animatrice à la santé à raison d'un temps plein et demi. Au regard du nombre de visites médicales à réaliser, les Services PSE doivent se montrer créatifs pour rencontrer leurs missions. Est-ce normal ?

SERVICE PSE ET CPMS : DES INSTITUTIONS DIFFÉRENTES POUR DES ENJEUX DIFFÉRENTS

Jacqueline Valange, directrice du Service PSE, insiste : «C'est vrai qu'à côté de la promotion de la santé à l'école, la visite médicale est le gros de notre travail. Cette visite n'a qu'un seul but: améliorer la santé des écoliers. C'est inestimable pour notre société, c'est une question de santé publique.» Laurence Chantraine, directrice du CPMS souligne quant à elle : «Le regard que porte le CPMS est forcément tri disciplinaire. Il est un accompagnement pour le jeune dans sa globalité afin de favoriser des interventions susceptibles d'initier un changement pour un meilleur bien-être».

De par leur gratuité d'accès et leur volonté commune de participer au mieux-être des élèves, la tentation est grande de vouloir rapprocher ces deux services. Ils poursuivent des objectifs conjoints tout en empruntant des chemins différents et complémentaires. Ils ne travaillent pas sur le même terrain et il est important que chacun préserve ses spécificités. Le rôle du Service PSE n'est pas seulement de détecter certaines maladies ou de prévenir la transmission de maladies infectieuses mais aussi d'assurer le bien-être des enfants dans leur environnement. On ne peut toucher aux enjeux de santé publique. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit la santé publique comme étant un concept social et politique qui vise une amélioration de la santé, une plus grande longévité et un accroissement de la qualité de la vie de toutes les populations par le biais de la promotion de la santé, de la prévention des maladies ainsi que par d'autres interventions afférentes à la santé. Le Service PSE y a tout son sens.

Le rôle du CPMS, dans sa relation privilégiée qu'il peut avoir avec l'école et la famille, s'articule autour de l'accompagnement global du jeune tant dans son orientation scolaire, que dans son bien-être social et affectif. Le CPMS met le jeune et sa famille au cœur de son action.

Ces deux institutions doivent garder leur indépendance et leur neutralité face à l'école et la famille pour réaliser un travail d'équité et d'égalité que notre société est en droit d'attendre. Les moyens doivent suivre, impérativement, afin de remplir les missions que ces deux institutions rencontrent.

Jean-Philippe Schmidt

² http://www.galillex.cfwb.be/document/pdf/26358_001.pdf

³ Ensemble de moyens médicaux mis en œuvre pour empêcher l'apparition, l'aggravation ou l'extension des maladies. - <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/prophylaxie/64379>

Les « sas d'écoute » ou comment certaines

Les causes de stress rencontrées dans le milieu scolaire sont variées et le bien-être des enfants à l'école est devenu un véritable enjeu social. Une des pistes essentielles pour améliorer la sérénité des élèves est de privilégier le dialogue, qui peut diminuer les troubles d'anxiété.

Les « sas d'écoute » en sont un exemple.



© Lotie MALICE

Certains élèves font l'objet de remarques humiliantes, de jugements dévalorisants en classe ou dans la cour de récréation, de manque de considération, de brimades qui peuvent participer à un mal-être et à un mauvais climat scolaire. Pour Jean-Luc Tilmant¹, psychopédagogue spécialisé dans les problèmes de violence à l'école, l'école doit aussi faire face aux injures, insultes, moqueries, bousculades dans les couloirs, refus de l'autorité, petits larcins, dégradation des locaux, etc. Il faut ajouter à cela toutes les brimades qui peuvent se dérouler lors du trajet domicile-école, à pied ou en transport en commun.

L'obligation d'aller à l'école jusque 18 ans peut aussi être une source de stress pour les élèves qui « n'en ont plus rien à faire ». Ce stress et cette démotivation, ce ras-le-bol peuvent contaminer d'autres élèves. Rendre du sens à l'école, valoriser les diverses filières d'enseignement est plus que jamais essentiel.

D'où provient l'anxiété, l'agressivité de nombreux élèves ?

Notre société de la performance a un impact important sur notre système scolaire : nombreux sont les enseignants qui souhaitent former des élèves compétitifs, pour accéder au monde des entreprises rentables, d'où une pression parfois démesurée sur les élèves. L'école obligatoire est-elle le lieu pour former uniquement des élites, et cela parfois au détriment de la construction de citoyens, d'êtres humains ?

D'autre part, l'institution familiale se révèle être, dans certains cas, anxio-gène. Il y a quelques dizaines d'années, les familles avaient confiance dans notre système scolaire. Elles étaient en adéquation avec les valeurs défendues à l'école. Aujourd'hui, l'enseignant est de moins en moins placé sur un piédestal. Certains parents remettent en question les modalités d'apprentissage, les consignes données en classe, etc. ; ce qui place l'élève dans un conflit de loyauté...pression supplémentaire ! Autre élément de stress pour les élèves : certains parents veulent que leur enfant réussisse aussi bien qu'eux, d'autres veulent offrir une réussite à leur enfant, réussite qu'ils n'ont pas atteinte ou qu'un autre de leurs enfants n'a pas obtenue.

D'autres élèves vivent la violence au quotidien dans leur famille. Qu'elle soit verbale, physique ou psychologique, cette violence est amenée à l'école.

Des « sas d'écoute » pour donner une place à la parole

Certaines écoles ont mis en place des structures d'accueil individuel des élèves afin de créer avec eux une communication positive². Ces structures portent le nom de « sas d'écoute »³. Un sas est un lieu qui permet de passer d'un dispositif à un autre, d'un environnement à un autre. Un sas d'écoute est un endroit privilégié au sein duquel les élèves peuvent déposer leurs angoisses, dédramatiser, parler et être écouté.

Des « sas d'écoute » pour parler de quoi ?

Le « sas d'écoute » de l'Institut Saint-Luc à Tournai est un des plus anciens en place, datant de 2003. Nous avons contacté Laurence Delannay⁴ qui en est la coordinatrice. Enseignante en mathématiques et licenciée agrégée en Sciences de l'Éducation, elle nous explique : *les problèmes que nous rencontrons sont d'ordres divers : violence, harcèlement, souci à l'internat, alcoolisme, drogue, dépression, deuil, problème relationnel en classe, dans l'école ou au sein de la famille, santé, identification sexuelle, orientation, automutilation.*

¹ CUVELIER Christine, entretien avec Jean-Luc Tilmant: Des écoles citoyennes pour prévenir la violence, universitedepaix.org, 21 août 2013.

² Faire participer les élèves aux règles de vie de l'école peut les rendre acteurs de leur vie scolaire, et cela peut aussi diminuer leur stress. Pour en savoir plus sur ce sujet, consulter le site du « Mouvement des institutions et écoles citoyennes » : <http://www.miec.be/>

³ Rien à voir avec les SAS, services d'accrochage scolaire.

⁴ Interview réalisée le jeudi 1^{er} octobre 2015 par Bénédicte Loriers.

écoles réagissent à la violence ambiante ?

Quelques enseignants volontaires ont été formés à l'écoute active, à l'entretien d'aide par Jean-Luc Tilmant⁵. Les élèves viennent dans le local « sas » sans s'inscrire, sachant qu'il y a souvent un écoutant qui est présent. A Saint-Luc Tournai, sur la porte du sas, les élèves trouvent une grille-horaire hebdomadaire, qui reste identique toute l'année, avec le nom des écoutants et leurs heures de présence, en fonction de leur disponibilité.

Laurence Delannay : *la règle de base du fonctionnement du sas d'écoute est la confidentialité. Même entre écoutants, nous ne dévoilons pas le nom des élèves qui viennent nous trouver. Nous avons un cahier dans le sas où nous notons l'année d'étude, si c'est une fille ou un garçon et la section ainsi que le type de problème rencontré.*

Ces statistiques permettent de marquer l'ancrage et l'utilité du sas d'écoute dans l'institution et les types de problèmes rencontrés, pour affiner l'analyse des besoins.

D'autres règles pour le fonctionnement de ce sas d'écoute sont : un seul élève en présence d'un seul « écoutant », sans autre cas de figure, et le respect de l'intégrité physique, mentale et psychologique de l'élève et de l'écouter.

Ce dispositif ne s'adresse qu'aux élèves du secondaire et les 7 ou 8 « sas d'écoute » qui fonctionnent en Fédération Wallonie-Bruxelles se retrouvent dans tous types de milieux scolaires : enseignement spécialisé, technique, professionnel et général.

Limites du dispositif

Il faut savoir que ces sas d'écoute fonctionnent uniquement grâce au bénévolat de quelques enseignants. En y regardant de plus près, on se rend compte que les écoles manquent de moyens humains et financiers pour mettre l'accent sur ce bien-être des élèves. Il ne s'agit pas d'une priorité, les initiatives locales restent beaucoup trop anecdotiques et dépendantes de la bonne volonté d'enseignants bénévoles. Où sont les volontés politiques qui généraliseraient des structures d'écoute au sein des écoles qui en feraient la demande ou, en tout cas, qui subsidièrent ces écoles?

Par ailleurs, bien que l'institution scolaire ait fortement évolué ces dernières années en se préoccupant de plus en plus de l'épanouissement des élèves, est-ce uniquement le rôle de l'école de veiller au bien-être de l'enfant ? L'institution familiale est aussi un lieu où l'écoute active de qualité peut être privilégiée,

afin de détecter les situations de stress des enfants et des jeunes et ainsi dénouer les situations difficiles si possible.

Et quand les familles sont explosées, décomposées, dans la tourmente, le centre PMS de l'école peut aussi accompagner, soutenir, voire orienter les familles vers des services plus spécifiques.

Atouts

Ces sas n'entrent-ils pas en concurrence avec les centres PMS ? *Non*, répond Laurence Delannay, *car c'est une aide de première ligne. Les écoutants agissent dans l'immédiateté, ils prennent la balle au bond. C'est une aide concrète et rapide. L'élève dépose son mal-être de suite, sans attendre, il peut ainsi prendre du recul pour rapport à la situation. Ces sas préviennent la violence, permettent de la diminuer si elle est déjà présente. Ils favorisent le respect et l'intégrité de chaque élève, de la 1^{re} à la 7^{ème} secondaire. L'écouter peut renvoyer à la direction de l'école, au centre PMS ou à Jean-Luc Tilmant si le problème dépasse le cadre du sas, s'il y a un danger pour l'élève. Le principe de l'assistance à une personne en danger prime sur la confidentialité. L'élève choisit lui-même l'écouter qu'il souhaite rencontrer ainsi que l'horaire et s'il désire un suivi à son premier entretien.*

Les « sas d'écoute » s'adressent parfois à des enfants qui n'ont pas les moyens financiers de se rendre chez un psychologue (ou autre) pour les aider, qui cumulent des difficultés. Dans ce sens, ce dispositif touche à l'égalité de chances entre les élèves.

Ecoute apaisante

Quoi qu'il en soit, peut-on épargner à nos enfants tout stress ? Mission impossible pour tous les adultes qui les entourent et ce n'est d'ailleurs pas souhaitable. Mais l'enjeu sociétal de ces « sas d'écoute » n'est pas négligeable : que les jeunes comprennent combien la parole peut être apaisante et peut aider à contrôler les montées de violence.

L'UFAPEC insiste pour que tous les partenaires de l'école collaborent afin d'améliorer sans cesse le climat scolaire, en veillant au bien-être des élèves et de l'équipe éducative. Les associations de parents et le conseil de participation peuvent aussi, à leur niveau, réfléchir à l'amélioration de ce climat.

Bénédicte Loriers

⁵ Jean-Luc Tilmant est enseignant, psychopédagogue spécialisé dans les problèmes de violence à l'école. Il a écrit notamment : *Treize stratégies pour prévenir les violences à l'école* (2004), *Aider l'école à prévenir les violences : 12 stratégies* (2006) et *Le syndrome d'Harpocrate ou l'école démocratique ?* (2008).

Bobos, accidents, médicaments... que peut faire l'école?



© Bénédicte Loriers

*L'enseignant, l'éducateur, la surveillante peuvent-ils donner un antidouleur à mon enfant s'il a mal à la tête ?
Et s'il se blesse dans la cour de récréation, que se passe-t-il ?
L'école est-elle obligée d'avoir une trousse de secours ?*

En début d'année scolaire, la plupart des écoles nous demandent de remplir une fiche médicale sur l'état de santé de notre enfant. Et c'est très bien. Mais si ce n'est pas le cas et que votre enfant est allergique à quelque chose, il faut en

informer l'équipe enseignante.

BOBOS

Conformément à l'article 178 du Règlement Général de Protection du Travail¹, les établissements scolaires sont tenus d'avoir une trousse de secours. Notons qu'aucun médicament ne fait partie de la liste du contenu obligatoire de cette trousse². Nous pouvons néanmoins lire dans la brochure « Mômes en santé »³ qui traite de la santé en collectivité pour les enfants de 3 à 18 ans, que certains médicaments peuvent s'y trouver. Un antidouleur (paracétamol) pourra par exemple être donné en cas de température supérieure à 38,5°, pour autant qu'aucune contre-indication à son utilisation ne soit notée dans la fiche médicale de l'enfant.

Concrètement, l'enseignant peut dispenser des **petits soins** (soigner une plaie, faire un bandage). S'il utilise un désinfectant qui provoque une allergie chez l'enfant, il pourra être considéré comme fautif si et seulement si les parents avaient communiqué cette information.

ACCIDENT

En cas d'accident ou de malaise d'un élève, le personnel enseignant doit prodiguer les premiers secours. On entend par « premiers secours » « l'ensemble des actes nécessaires destinés à limiter les conséquences d'un accident ou d'une affection traumatique ou non-traumatique et à faire en sorte que les blessures ne s'aggravent pas dans l'attente, si nécessaire, des secours spécialisés »⁴. Il doit agir en « **bon père de famille** ». Ensuite, l'enseignant doit prévenir les parents de l'état de l'enfant dans les plus brefs délais.

Lors d'un **accident grave** (un enfant qui tombe d'un arbre et qui n'arrive plus à se relever), il faut faire appel, dans les plus brefs délais, à un médecin ou aux services d'urgence. Si la victime est transportable, il faut éviter d'utiliser un véhicule privé conduit par un membre du personnel. La responsabilité de cette personne pourrait être engagée sur le plan civil, en cas d'accident.

L'enseignant est-il obligé de soigner un élève ? La **non-assistance à personne en danger** se définit comme le refus volontaire de porter secours à un tiers qui est en grave danger. Elle comporte deux critères : la connaissance du danger et les compétences de l'intervenant. Un membre du personnel n'ayant aucune formation aux premiers soins a l'obligation d'appeler les secours, mais n'a pas d'obligation de poser un acte de soin.

MÉDICAMENTS

Nous entendons parfois que les enseignants craignent d'être accusés d'exercice illégal de la médecine s'ils soignent un élève. Selon le Service public fédéral de la santé publique, l'administration ou la dispensation de médicaments à l'école par un membre du personnel administratif ou enseignant ne constitue pas un exercice illégal d'une profession des soins de santé, pour autant que ce ne soit pas une habitude et qu'aucun avantage financier n'en soit retiré. Il faut néanmoins prendre certaines précautions, pour éviter que sa responsabilité ne soit engagée.

Concernant l'aide à la **prise de médicaments** dans le cadre d'un traitement d'une maladie, l'enseignant ne peut donner un médicament que s'il y a une prescription médicale. S'il se conforme en tous points à la prescription, aucune faute ne pourra lui être reprochée.

Si vous avez une inquiétude ou des questions sur les soins à donner à votre enfant, n'hésitez pas à contacter l'équipe enseignante, elle est à votre écoute !

Violaine Dautrebande

Sources :

Segec : <http://admin.segoc.be/documents/3949.pdf>
Circulaire n°4888 : http://www.enseignement.be/index.php?page=26823&do_id=5112

Dans le bon **rythme** ?

De janvier à avril 2015, les parents du Conseil Général de l'UFAPEC et les différents mandataires communautaires et régionaux se sont réunis à plusieurs reprises pour réfléchir autour des rythmes scolaires et envisager les éventuels aménagements auxquels cette réflexion inviterait. A la rentrée 2015, lorsqu'une étude a été publiée sur base de ce travail, la presse a largement relayé nos intentions. Retour sur les attendus de l'UFAPEC en matière de rythmes scolaires.

Les réunions ont d'abord permis d'entendre des experts de la question (médecins, chercheurs, professionnels de l'extrascolaire, formateurs d'enseignants...) et des représentants des enseignants, des directions et des Pouvoirs Organisateurs. Le groupe de travail de l'UFAPEC (constitué alors exclusivement de parents) s'est ensuite réuni pour arrêter une vision commune de ce que devraient être les rythmes scolaires. A point nommé puisque cela a permis de contribuer pour bonne partie au texte consacré à cette thématique, texte arrêté par le groupe de travail n°2 du Pacte pour un enseignement d'excellence : « Sens, valeurs, objectifs et missions de l'école au XXI^e siècle » dévoilé par la ministre Joëlle Milquet le 2 juillet 2015. Une étude¹ a ensuite été publiée et présentée lors de la conférence de presse de l'UFAPEC, traditionnellement organisée quelques jours avant la rentrée scolaire. De nombreux médias ont relayé l'information et nous avons reçu de nombreux retours, parfois (très) réticents, souvent enthousiastes. Nous revenons ici sur les points essentiels de cette étude et sur les propositions faites par l'UFAPEC pour une révision des rythmes scolaires, tant au niveau local (bon nombre d'aménagements sont possibles au niveau des établissements, voire des classes) qu'au niveau global (réformes à envisager au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles).

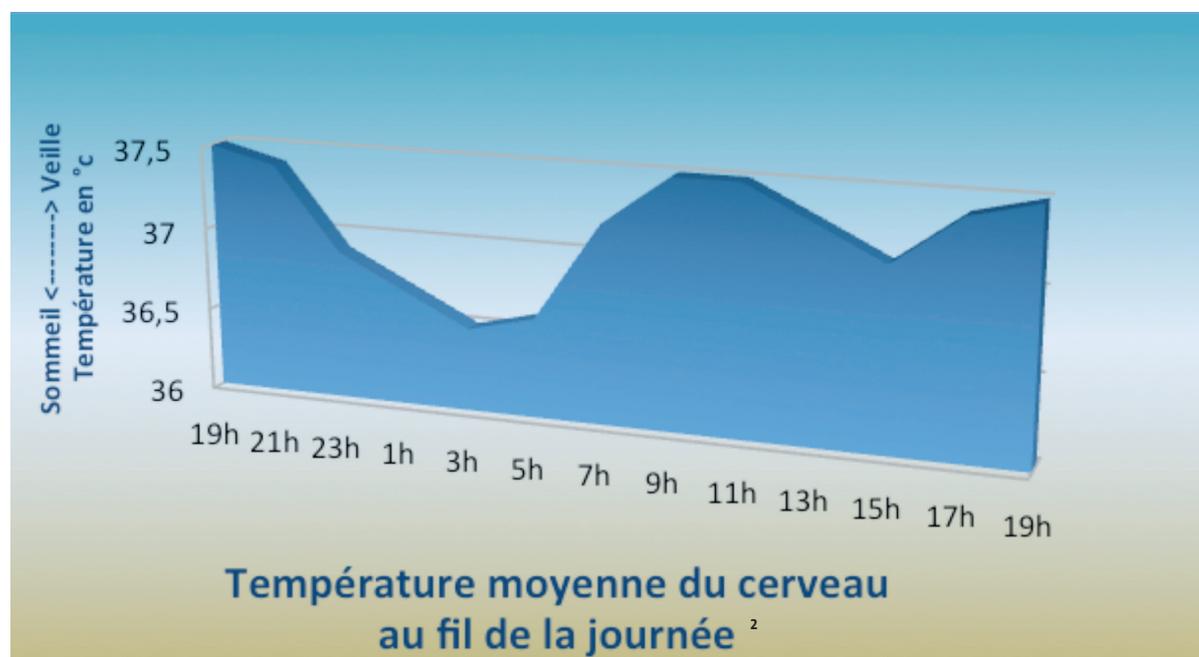
PRÉCISIONS PRÉLIMINAIRES

Lorsque l'on parle de rythmes scolaires, il convient d'envisager les différents aspects que cette notion recouvre. C'est pourquoi nous distinguons les rythmes journaliers des rythmes hebdomadaires et annuels. Dans le cadre des rythmes journaliers, nous abordons la question du temps de midi et de la sieste, du respect des besoins physiologiques à tout âge, de l'allongement de la journée scolaire au profit d'activités sportives, manuelles ou consacrées à la détente (ces dernières étant prises en charge par des acteurs extrascolaires)... Dans le cadre des rythmes hebdomadaires, nous préconisons peu de changements. A la différence des rythmes annuels, qui méritent d'être repensés pour permettre de réels temps de repos en cours d'année.

RYTHMES JOURNALIERS

L'horloge biologique, un rythme qui s'impose à nous

La température du cerveau est liée aux états de sommeil et de vigilance. Les périodes de la journée où les performances intellectuelles seront optimales sont donc celles qui correspondent aux moments où la température cervicale est la plus élevée.



¹ <http://www.ufapec.be/nos-analyses/1615-rythmes-scolaires/>

² Réalisé sur base de : <http://www.sommeil-mg.net/spip/spip.php?article321>.

Ces baisses et hausses de température du cerveau pourront connaître des amplitudes différentes en fonction des conditions imposées à l'organisme. En cas d'effort intense, la température frontale aura tendance à augmenter. Après un repas copieux, la chute de température sera renforcée et favorisera la somnolence. Ces courbes (cf. schéma ci-dessous) sont essentielles pour la compréhension du comportement des apprenants au fil de la journée. Elles font prendre conscience que certains moments sont plus adéquats que d'autres pour des activités qui mobilisent davantage de concentration de la part des élèves.

José Grosswasser et Myriam Kerkhofs sont deux médecins spécialistes du sommeil que l'UFAPEC a pu rencontrer durant ses travaux. Ils nous donnent des « petits trucs » pour aider à synchroniser notre horloge biologique en fonction de ce qu'on va lui demander : manger en fonction d'horaires réguliers, se réveiller (et, dans une moindre mesure se coucher) suivant des horaires réguliers, mettre beaucoup de lumière dans la salle de bains et à la table du petit déjeuner le matin pour mettre le cerveau en éveil, atténuer la luminosité, faire des activités calmes et éviter les sources de lumière bleue³ (TV, ordinateur, tablettes, Gsm...) quelques dizaines de minutes avant de dormir, éviter d'ingérer des aliments trop riches, difficiles à digérer ou des excitants (sucre, caféine...) en fin de journée pour favoriser l'endormissement, s'endormir dans les conditions qui seront celles que l'on va connaître toute la nuit... De même, il faut, dans la mesure du possible, éviter de forcer le processus naturel d'éveil et d'endormissement sous peine de devenir dépendant des substances pour s'éveiller ou pour s'endormir. Si la mélatonine est l'hormone qui favorise l'endormissement, le cortisol est l'hormone qui favorise le réveil. Si vous prenez l'habitude de boire du café entre 6h00 et 8h00 du matin, au

moment où la sécrétion du cortisol est à son maximum, vous allez, à la longue, diminuer la production de cortisol par votre organisme (dans un premier temps, ou avec une consommation épisodique, la caféine augmente la production de cortisol). Vous aurez créé un état de dépendance : sans apport de caféine, votre état de somnolence se prolongera dans la matinée.

La sieste au fondamental

Entre 2,5 et 6 ans, les enfants emmagasinent énormément d'informations sur un laps de temps très court ; ils ont d'autant plus besoin de digérer ces informations et de les classer ; ils ont aussi besoin de régulièrement refaire le plein d'énergie. Le sommeil lent est celui qui permet de recharger les batteries. Le sommeil paradoxal (majoritairement), que l'enfant atteint plus vite que l'adulte en dormant, sert à consolider la mémoire et à mettre de l'ordre dans les choses vécues durant le temps de veille précédent. Les apprentissages sont donc mieux acquis lorsque l'on a pu bénéficier d'un sommeil paradoxal non perturbé. Des études montrent que le sommeil lent participe aussi à la consolidation de la mémoire, mais dans une moindre mesure.

Tout d'abord, il est nécessaire de permettre aux enfants de l'enseignement maternel qui en ressentent le besoin de faire une sieste en début d'après-midi.

Les écoles auraient tendance à supprimer la sieste alors qu'en plus de consolider les apprentissages, on constate qu'un enfant qui a pu se reposer est plus efficace l'après-midi (ce qui vaut d'ailleurs aussi pour l'adulte qui aura fait une courte sieste [20'-30']).

Il est évident que certains enfants résistent à la sieste et qu'il est parfois difficile de faire dormir l'ensemble des enfants d'une même classe. Dans la mesure du possible, il faut que les écoles permettent aux enfants qui souhaitent dormir de le faire, dans un lieu adapté et isolé. En regroupant les enfants d'âges différents si nécessaire.

Pour ceux qui résistent à la sieste, il est important que les activités proposées en début d'après-midi soient des activités calmes, qui se font dans le silence, pour permettre un repos éveillé.

Un respect des besoins physiologiques à tout âge

Ce creux observé en début d'après-midi dans la vigilance de l'enfant s'observe aussi à l'adolescence et à l'âge adulte. Il est donc nécessaire, à défaut de pouvoir faire une sieste (qui reste la solution la plus efficace pour recharger les batteries), de consacrer ce temps à des activités plus légères en terme de mobilisation des moyens corticaux, comme de la gymnastique ou des activités plus manuelles.

- 3 La lumière bleue des diodes électroluminescentes (LED) « active cent fois plus les récepteurs photosensibles non visuels de la rétine que la lumière blanche d'une lampe » : http://www.lemonde.fr/sciences/article/2014/11/24/sommeil-gare-a-la-lumiere-bleue-le-soir_4528579_1650684.html.
- 4 <http://www.levif.be/actualite/sante/boire-son-cafe-de-grand-matin-une-mauvaise-idee-video/article-normal-398395.html>.



© Michaël Lontie

Il y a aussi des méthodes d'enseignement qui peuvent être utilisées en ce sens, comme le travail par modules, qui fédère plusieurs matières pendant plus ou moins deux mois et qui permet de rompre avec les rythmes hachés, c'est-à-dire en périodes de 50', que l'on connaît actuellement, en tous cas dans le secondaire. C'est aussi possible avec la pédagogie du projet, plus fréquente dans le fondamental grâce à la flexibilité que permet son organisation. Faire des activités hors de l'enceinte de la classe, de l'école ou faire intervenir des partenaires extérieurs doit aussi permettre de rompre avec le rythme haché en périodes de 50'. L'intérêt d'un travail réparti sur une durée plus longue, c'est de pouvoir mobiliser plusieurs compétences et formes de savoirs en même temps (ce qui n'est pas toujours le cas quand l'enseignant ne dispose que de 50').

L'important, c'est que l'enseignant, que ce soit dans le fondamental ou en secondaire, tienne compte des capacités de concentration de l'élève, en fonction de son âge et au moment où il est en cours avec lui.

Il faut pouvoir varier les activités et les types d'activités afin de s'assurer que l'élève est à la hauteur de ce que l'on attend de lui. C'est quelque chose qui doit être rendu présent à l'esprit de l'enseignant durant sa formation initiale et continuée. **Mais c'est aussi une question de réorganisation complète des apprentissages.** Les deux heures d'éducation physique actuellement ne peuvent pas à elles seules combler le temps d'activités alternatives nécessaire entre 12h00 et 14h30.

Une première perspective vise à proposer un tronc commun davantage pluridisciplinaire, lequel permettra d'alimenter ce temps-là jusqu'à 14 ans. Au-delà du tronc commun, les filières doivent trouver des

formules qui permettront des alternatives en matière de rythmes scolaires et de types d'activités.

Une seconde perspective vise à envisager d'intégrer des activités spécifiques adaptées au creux d'attention en milieu de journée, activités délivrées par d'autres personnes que le corps enseignant. Il s'agira aussi d'un temps libre pour l'enfant, un temps propre, hors du temps très découpé et chronométré de l'adulte. Cela allongera nécessairement la journée d'école mais permettra aux élèves de bénéficier du regain d'attention vers 15h00 et aux enseignants de bénéficier d'un temps pédagogique libre en cours de journée.

Un allongement de la journée scolaire ?

L'allongement de la journée scolaire remet sur la table la question des travaux à domicile, qui doivent nécessairement être limités. L'enfant doit pouvoir encore bénéficier de temps libre en famille le soir, tout en préservant les heures de sommeil nécessaire. On parle bien ici de temps de travail à domicile, à distinguer du temps d'étude à domicile.

Pour prendre en charge les enfants durant les heures creuses de la journée, l'UFAPEC fait de la diversité de l'extrascolaire une piste privilégiée. Ceci parce que cette solution apporte des bénéfices aux élèves (respect de leurs rythmes) comme aux enseignants (temps dégagés pour de la coordination). Mais l'extrascolaire reste bien entendu une piste parmi d'autres (comme un tronc commun davantage pluridisciplinaire et comme toutes les initiatives particulières d'une direction ou d'une équipe éducative en faveur du respect des rythmes de l'enfant ou de l'adolescent). En matière d'extrascolaire, nous soulignons l'importance de lier le projet pédagogique de la structure intervenante ou accueillante avec le projet pédagogique de l'école dont sont issus les élèves. Ceci pour permettre une participation active des différents acteurs (dont les parents) autour d'un même objectif.

Facteurs psycho-sociaux, facteurs biologiques et régulation du sommeil à l'adolescence

Un adolescent sur deux se plaint de son manque de sommeil. Ce manque de sommeil est lié à des facteurs psycho-sociaux (autorité des parents qui diminue à ses yeux, utilisation des différents médias (tv, internet, gsm...), activités sportives et sociales, travail scolaire, job étudiant, troubles de l'humeur, difficultés psychologiques propres à l'adolescence...), des facteurs biologiques (processus homéostatique [préservation de l'équilibre], processus circadien [journalier]) et des aspects liés au mode de vie (caféine, tabac, alcool – substances qui ont toutes un effet sur le sommeil – sédentarité, horaires irréguliers...).



© France Baie

A l'adolescence, la régulation de l'horloge biologique est particulièrement mise à mal. Le taux de mélatonine diminue pour laisser la place aux testostérone et aux œstrogènes ; cela participe au sentiment de l'adolescent qu'il n'a plus besoin de dormir autant. Or, c'est faux. Les adolescents ont en fait peu conscience de l'impact de leur alimentation et de leur sommeil sur leur état de forme et de vigilance. Les amener à faire des travaux sur ces sujets qui les concernent directement permettra certainement de les aider à en prendre conscience.

Une étude de Kahn (1998) mettait en évidence que les enfants ayant un mauvais sommeil émanaient davantage de milieux socio-économiquement moins favorisés. L'étude relevait par ailleurs que les mauvais dormeurs avaient aussi des résultats scolaires moins satisfaisants. Il est donc très important d'informer tous les parents pour les rendre attentifs à l'importance de fixer des limites.

Une étude d'Epstein (1998) soulignait que les problèmes d'attention et de concentration des élèves étaient plus importants lorsque l'école commençait tôt.

L'UFAPEC recommande donc aux écoles de ne pas commencer les cours avant 8h30, en particulier dans le secondaire (c'est généralement le cas en Fédération Wallonie-Bruxelles) où les effets de l'école commençant tôt se marquent davantage. En prévoyant un accueil qui tienne compte du rythme des familles et du rythme professionnel. Les Etats-Unis, où l'école commençait particulièrement tôt, évoluent dans ce sens. L'UFAPEC suggère qu'une expérience pilote soit menée sur plusieurs écoles secondaires, lesquelles reculeraient le début de leurs cours et adapteraient le type de cours à chaque moment de la journée pour en mesurer les bénéfices en termes de degré d'attention des élèves et d'amélioration (ou pas) de leurs résultats scolaires.

RYTHMES HEBDOMADAIRES ET ANNUELS

Des congés de deux semaines à intervalles réguliers

Si le rythme journalier suit des courbes de concentration fluctuantes, c'est aussi le cas en cours de semaine et en cours d'année. L'enseignant doit ainsi pouvoir prendre en compte le démarrage du lundi, la clôture du vendredi, le redémarrage du jeudi matin après un mercredi après-midi souvent bien chargé... La période de la fin de l'hiver est aussi plus difficile que le printemps.



En cours d'année, les médecins préconisent deux semaines de congé d'affilée, plutôt qu'une, afin de permettre une meilleure récupération. C'est un sentiment partagé par tous les acteurs que nous avons rencontrés.

Nous proposons l'organisation suivante : une période de 7 à 8 semaines de cours suivie de 2 semaines de congé. Nous n'insistons pas pour que les vacances de Toussaint et de Pâques soient absolument fixées en fonction de ces fêtes, tant que les congés des jours concernés restent fériés.

Congés et évaluations

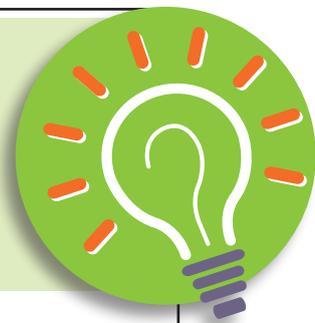
Mais il est aussi question de savoir ce que les enfants font de leurs congés. S'agit-il d'un repos réel ou s'agit-il d'une forme d'école après l'école ?

L'UFAPEC plaide pour que les congés soient de réels temps de repos pour les élèves. C'est pourquoi on évitera d'inonder ces temps par des travaux à domicile et de démarrer la reprise des cours par des contrôles ou d'autres épreuves qui viendraient transformer le repos en période de travail ou de révision intenses.

Par ailleurs, il semble intéressant que tout ne soit pas soumis à évaluation dans le système scolaire. Il est important qu'à côté des évaluations, il y ait des activités libres, qui échappent aux contraintes de l'évaluation.

Michaël Lontie

Mesures concrètes pour les élèves à besoins spécifiques



Des aménagements pédagogiques pour les élèves à besoins spécifiques pendant les épreuves certificatives externes CEB, CE1D et CESS (ancien Tess)

Les élèves à besoins spécifiques bénéficient de modalités de passation particulières des épreuves certificatives externes. Par élèves à besoins spécifiques, il faut comprendre les dyslexiques et autres dys (dyspraxiques, dyscalculiques, etc...), TDA/H, haut potentiel, autistes avec syndrome d'Asperger, présentant un handicap physique ou sensoriel, et tous les bénéficiaires du Décret intégration dans l'enseignement ordinaire. Les modalités de passation particulières touchent à la forme de l'examen et non au fond, au contenu. Celui-ci est tout à fait identique que pour les autres élèves mais la mise en page peut varier, l'élève peut bénéficier de temps supplémentaire, avoir accès au matériel qu'il utilise habituellement (feutres fluorescents, cache ou latte pour aide à la lecture, logiciels...).

Ces aménagements sont **obligatoires**¹ moyennant le respect de deux conditions :

1. ces adaptations doivent être d'application pendant l'année scolaire au cours des apprentissages et des évaluations.
2. le trouble doit être attesté par un spécialiste (PMS, logopède, ORL, neurologue, psychiatre, neuropsychiatre, neuropsychologue, neuropédiatre ou pédiatre).

Ces éléments sont chaque année précisés dans les circulaires d'organisation des épreuves externes communes qui arrivent vers la fin du mois de janvier auprès des directions². Ces adaptations peuvent être mises en place par l'école sans en faire la demande à l'administration. Par ailleurs la répartition des élèves et leur disposition au sein du local classe relèvent de la responsabilité des directions. **L'école est donc bien tenue de prendre en charge les modalités d'aménagements mais dans les limites de l'organisation générale.** Un local à l'écart serait bienvenu pour les enfants trop vite distraits mais toutes les écoles ne bénéficient pas de locaux libres aussi facilement ainsi que d'un surveillant supplémentaire.

Pour les élèves qui ont des troubles visuels et/ou des troubles d'apprentissage sévères, l'épreuve est accessible en trois formats : soit arial 20 (papier), soit arial 14 (papier et électronique : pdf), soit en version braille (papier et électronique). C'est l'équipe éducative qui choisit le format qui convient le mieux à ses élèves. La demande doit être introduite avant le 30 avril de chaque année.

Un PIA pour les élèves en difficulté scolaire du premier degré du secondaire

Depuis septembre 2014, tout élève qui éprouve des difficultés scolaires peut se voir attribuer un Plan Individuel d'Apprentissage (PIA). Le PIA est conçu comme un outil permettant de mettre en place des parcours adaptés, différenciés et accompagnés³. La mise en œuvre de ce PIA va permettre principalement de modifier la grille-horaire de l'élève afin d'organiser des activités de remédiation durant les cours. Ainsi un élève pourra par exemple bénéficier durant une période déterminée de deux heures de remédiation en mathématiques à la place d'une activité complémentaire. Précédemment, les élèves en difficulté d'apprentissage suivaient ces activités de remédiation en plus des cours habituels, ce qui engendrait une fatigue supplémentaire et du temps en moins pour étudier pour le lendemain. L'activation de ce PIA peut émaner du Conseil de Classe, ou d'un parent ou de la personne investie de l'autorité parentale ou du CPMS. Cette mesure peut donc aussi s'avérer très utile pour les élèves qui ont des troubles d'apprentissage afin de les soutenir positivement dans leur scolarité.

Communiquons avec l'école

C'est à nous, parents d'enfant qui a des troubles de l'apprentissage, qui a des besoins particuliers, à être proactifs et à informer au mieux et le plus tôt possible l'école sur la spécificité de ses troubles, sur les aménagements prévus pour lui et sur l'évolution de ses progrès. Vous trouverez sur le site de l'UFAPEC dans l'onglet *Boîte à outils Dys, TDA/H, HP* deux fiches liées à la communication avec l'école primaire et avec l'école secondaire. Gageons qu'une communication régulière soit garante d'une saine collaboration et ce dès le début de l'année scolaire.

¹ Pour les aménagements durant l'année scolaire et lors des autres évaluations organisées par l'école, il n'y a pas d'obligation légale aussi contraignante si ce n'est la notion d'aménagements raisonnables pour tout élève en situation de handicap.

² Voir site enseignement.be/ De A à Z/Evaluations/Evaluations externes certificatives

³ Circulaire n° 4925 du 07/07/2014, p.19.



Pour aller plus loin.

Vous avez d'autres questions en lien avec les troubles d'apprentissage ?

Vous souhaitez vous impliquer dans cette thématique ?

Vous souhaitez organiser une conférence ou une animation sur ce sujet dans votre école ?

Prenez contact avec Anne Floor au 010/42.00.50 ou anne.floor@ufapec.be.

Sur le chemin de Damas



Les élèves et l'équipe éducative du CEFA de l'Institut Sainte-Thérèse à Manage ont vécu durant l'année scolaire dernière leur « chemin de Damas ». La genèse d'un chemin de conversion...

Bien avant le flot impressionnant de réfugiés en Europe, une mère de famille bruxelloise, Anne-Laure Losseau, ne peut plus supporter les images d'horreur provenant de Syrie : les attaques aériennes touchant régulièrement des civils innocents dans leurs maisons, à l'école, dans les hôpitaux ou encore des réfugiés trouvant la mort par milliers en Méditerranée. Mais les images d'enfants mourant de froid alors qu'un hiver rigoureux s'abattait sur les camps de réfugiés syriens en pleine guerre furent l'électrochoc. Devant tant de souffrances, une seule question : comment s'y prendre pour amener des Syriens en Belgique ? C'est ainsi que, épaulée par une quarantaine de citoyens, va naître l'initiative citoyenne « Syrie – Un visa, une vie » (<https://www.facebook.com/Syrieunvisaunevie>). Cette association va se mobiliser afin de fournir un visa humanitaire à deux familles syriennes fragilisées dont, pour chacune d'elles, un des enfants a un besoin urgent et vital de soins. Ces deux familles sont arrivées fin juillet à Bruxelles et sont soutenues par l'association.

...et au CEFA de l'Institut ?

Convertir son regard

Bien avant l'arrivée des deux familles sur le sol belge, le CEFA de l'Institut Sainte-Thérèse à Manage s'est laissé interpeler par cette initiative citoyenne et, dans le cadre de leur projet d'établissement mais aussi par conviction intime, l'équipe éducative a initié une sensibilisation dans le cadre de la pastorale

scolaire afin que chacun puisse, à la manière de Saint Paul, vivre son chemin de Damas ou, autrement dit, convertir son regard.

C'est ainsi que chaque élève a été invité à situer, dans un premier temps, la Syrie dans son contexte géographique et politique grâce au professeur d'histoire. Dans un deuxième temps, Anne-Laure Losseau et Ghazi El Rass, pharmacien à Schaerbeek d'origine syrienne et président de l'association, sont venus témoigner de la vie dans les camps de réfugiés et de la souffrance endurée par le peuple syrien. Les jeunes ont ainsi pu rencontrer des témoins « en chair et en os », ce qui donne une toute autre dimension à ce que l'on croit savoir de la réalité. Dans un troisième temps, l'établissement a vécu une animation religieuse dont le symbole était la destruction d'un mur à cause de la guerre et qui se reconstruisait grâce aux témoignages de soutien des élèves.

Depuis cette animation, les familles sont arrivées et des nouvelles sont données régulièrement aux élèves. Mais une chose est sûre : pour le CEFA de l'Institut, plus rien n'est comme avant. La conversion s'est opérée. Plus personne aujourd'hui ne regarde les réfugiés ou autres migrants comme des étrangers mais comme des frères à aider. Aujourd'hui, ce sont les élèves eux-mêmes qui sont initiateurs de projets pour une action pastorale avec les migrants. Le miracle à l'Institut, ce n'est peut-être pas la fin de la guerre, mais le regard porté sur l'autre.

Pour la CIPS
André Ronflette



Soutenez l'UFAPEC en versant une cotisation !

Pour affilier votre Association de parents, versez le montant de 15€ au numéro de compte BE 11 2100 6782 2048 avec la mention « affiliation 2015-2016 » + nom et code postal de l'école en précisant fondamental ou secondaire. Votre affiliation couvrira l'année scolaire en cours (du 1^{er} novembre au 31 octobre).

Vous bénéficierez :

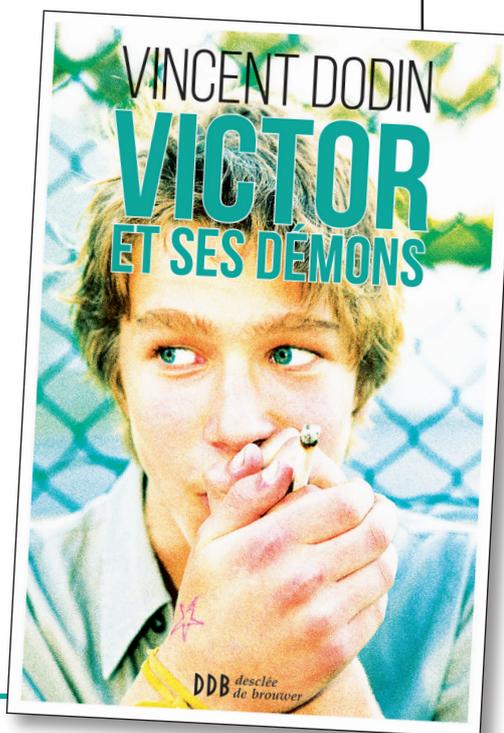
- d'un abonnement d'un an à notre revue trimestrielle « Les Parents et l'École » pour le président, le secrétaire et le chargé de relations UFAPEC ;
- d'un accès personnel à l'espace-membre du site de l'UFAPEC pour le président, le secrétaire et le chargé de relations UFAPEC ;
- de l'envoi de nos Newsletter et Cyberlettre à tous les membres de l'AP qui nous ont communiqué leur adresse électronique ;
- d'un soutien spécifique pour des conférences, des médiations ;
- de l'accès à l'assurance responsabilité civile vis-à-vis de tiers et dommages corporels.

En tant que responsable d'AP, n'hésitez pas à proposer l'affiliation individuelle aux parents de votre école.

Victor et ses démons

Vincent Dodin

Vincent Dodin est professeur de psychiatrie à l'université catholique de Lille et chef de service à la clinique médico-psychologique au GHICH de Lille ; il soigne depuis 25 ans des jeunes confrontés aux addictions. Il nous livre ici un récit bouleversant mais empreint d'un optimisme bienfaisant.



Il nous raconte l'histoire de Victor, un adolescent de 18 ans, beau, intelligent, issu d'une famille aisée, le jeune homme que l'on pourrait rencontrer au coin de la rue et à qui l'on pourrait sourire en se disant que, pour lui au moins, tout va bien.

En réalité, Victor va très mal, il consomme régulièrement trop de cannabis, passe trop de temps la nuit à jouer en ligne et l'alcool est sa porte de sortie pour échapper au noir de son quotidien. Les études ne sont plus sa priorité.

Un jour de déprime où sa petite amie menace de le quitter, Victor franchit la limite et tente de se suicider. Puisqu'il faut toucher le fond pour rebondir, le voilà pris en charge par l'équipe psychiatrique de l'hôpital où il est admis. Commence alors le parcours habituel du sevrage, de la thérapie individuelle, des appels au secours de ses parents qui ne comprennent pas pourquoi Victor en est arrivé là. La rencontre avec le psychiatre qui se propose de le suivre se passe d'abord dans l'indifférence ; Victor ne se sent pas concerné. Au fur et à mesure, il découvre que les lourds secrets de son passé familial asphyxient son présent. Au travers du « parler » mais aussi des méthodes d'enveloppement et d'olfactothérapie, le lecteur découvre d'autres moyens de reconstruction de la personne.

Victor mènera un véritable combat pour faire émerger tous les secrets familiaux qui empoisonnent son existence et qui sont la cause de sa descente aux enfers, mais pas seulement ... Il apprendra aussi à vivre avec les ombres de son passé qu'il ne parviendra pas à éclaircir car le temps les a recouvertes d'une lourde chape; à accepter ce qu'il ne pourra jamais modifier et à faire de ce bagage le tracé de sa route future.

La deuxième partie du livre est consacrée à la reconstruction de Victor. Après s'être penché sur son intériorité au travers de sa thérapie, il est temps pour lui de perdre sa virginité adolescente et de s'ouvrir au monde qui l'entoure. Ce processus commencera avec les mots d'Annabelle, la stagiaire qui l'a suivi et qui s'en ira pour accomplir une mission humanitaire : **« je me suis rendue compte que vous les malades, vous êtes, comment dit-on ?, un peu trop nombrilistes. Vous considérez tout ce qui vous arrive sous l'angle de votre personne... Pense à notre discussion, Victor ! Ne crains pas les autres. Réfléchir sur ton histoire, te libérer de tes chaînes familiales n'aura de sens que si tu oses t'ouvrir au monde ».**

Il s'investira au sein d'une AMAP (association pour le maintien de l'agriculture paysanne), où il rencontrera un groupe de personnes impliquées dans un futur plus juste, moins consumériste, plus responsable. Il apprendra à devenir ce colibri, si petit et pourtant si important car sa tâche est unique. Là commencera pour lui la vraie guérison.

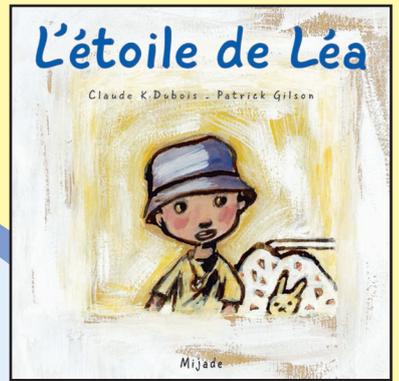
Ce livre est une approche peu ordinaire de l'addiction adolescente car elle décrit une problématique familiale lourde et surprenante, responsable du trouble du jeune Victor. Mais c'est aussi la révélation que le sevrage à lui seul ne peut contribuer à la guérison complète et définitive d'un individu. Il faut l'accompagner de cette dimension idéologique parallèle et puissante qui consiste à prendre de la distance avec son propre ego, à se tourner vers autrui et vers la Vie. Un livre poignant, mais résolument optimiste qui fait du bien là où les mots passent.

Fabienne Van Mello

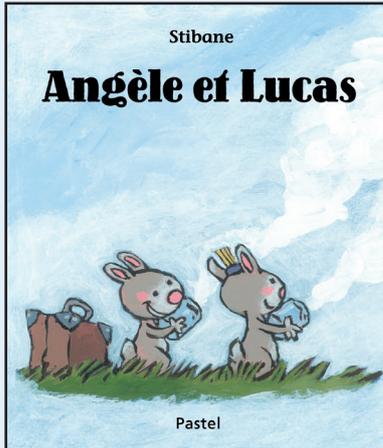
Référence :
Vincent DODIN
Victor et ses démons
Desclée de Brouwer
2015 – 270 pages
17,90€

L'étoile de Léa

Patrick Gilson et Claude K. Dubois • Mijade • 2005 •
Namur • 7 € • à partir de 5 ans



Gravement malade, Léa est entrée à l'hôpital. Son ami, Baptiste, vient tous les jours lui rendre visite. Il lui raconte ce qui s'est passé à l'école et lui lit son livre préféré « Le petit prince ». Quand la nuit tombe, tous deux regardent les étoiles. Baptiste choisit une étoile pour Léa... C'est là qu'elle ira quand elle partira... Cet album a été réalisé par un enseignant et ses élèves, avec la collaboration d'organismes de soins palliatifs. Avec pudeur, l'auteur met en évidence les questions que se posent les enfants face à la maladie et à la mort.



Angèle et Lucas

Stibane • l'école des loisirs • Pastel • Bruxelles • 2015 • 28 pages • 10 € • à partir de 5 ans

Aujourd'hui, Angèle n'est pas venue à l'école. Elle a attrapé une méchante maladie et on a dû la conduire à l'hôpital. Les journées sont longues pour Angèle. Lucas décide de la « désennuyer ». C'est ainsi que les jours suivants, on voit Lucas courir à travers les prés ou le long du ruisseau en tenant un bocal bien haut, au-dessus de sa tête. Et lorsqu'il va voir Angèle, il dépose le bocal en souriant : « Tiens, ouvre celui-là ! »

Rien qu'une petite grippe

Armelle Modéré et Didier Dufresne • l'école des loisirs • Lutin poche • 2003 •
32 pages • 5,60 € • à partir de 5 ans

Mal dormi, mal au cœur, le poil raide, les yeux brillants, la tête qui tourne... voilà des raisons suffisantes pour appeler le Docteur Brosse. Il s'approche du lit de Diego et commence par l'ausculter. Puis, il examine sa gorge, ses oreilles et lui tapote le dos du bout des doigts. « Ce n'est rien qu'une petite grippe. Dans trois jours, tu seras sur pattes. » Chic ! Diego va pouvoir jouer aux cartes avec Papa, qui est venu le garder. Au fait, quand on est malade, on doit forcément gagner, non ?



Lettre à Line

Amélie Billon • Alice (Tertio) • Bruxelles- 2015 • 64 pages -11 € • à partir de 12 ans

Louise, aujourd'hui adulte et maman, prend sa plume pour écrire à Line, son amie d'enfance à qui elle n'a plus parlé depuis le collège. Le délice, c'est une photo que sa fille a retrouvée entre les pages d'un livre. Sur cette photo, Line et Louise ont treize ans et sont heureuses. « Lettre à Line » est une tranche de vie sous forme épistolaire dans laquelle on apprend le mal-être de deux adolescentes, un peu à part, qui suscitent les moqueries des autres. La narratrice se rappelle à quel point on est méchant à cet âge, combien les mots peuvent faire souffrir... Alors que Louise vit très mal sa mise à l'écart et fait tout pour entrer dans la norme, se fondre dans un groupe, Line reste elle-même envers et contre tous, préférant la solitude... Des deux, elle a toujours été la plus forte, pense Louise. Mais au fil des mots de l'adulte qui se souvient de son adolescence, le drame se dessine : une amitié qui ne tient pas le choc, Louise qui s'intègre, Line qui s'isole et la méchanceté récurrente et exacerbée sans cesse par le caractère calme et bonne élève de Line. On assiste à une vraie histoire de harcèlement et, en filigrane, une maladie dont on ne prononce jamais le nom mais qu'on devine à mesure qu'on avance dans le texte : Line ne mange plus avec les autres, se cache sous des couches de vêtements trop grands pour elle, fait des séjours de plus en plus longs à l'hôpital... Line est anorexique. Mais à quatorze ans, on ne comprend pas : « Line fait son intéressante », « Line veut avoir une taille de mannequin »... Les moqueries redoublent. Louise est parfois spectatrice, parfois actrice... Un hiver, Line, trop faible, est emportée par la maladie... C'est à cette amie partie trop tôt que Louise écrit pour demander pardon.

Théâtre Jeune Public

34^{ème} édition du Festival Noël au théâtre à Bruxelles et en Wallonie :
un menu vaste et varié.

THÉÂTRE DANSÉ

Alibi

Théâtre de l'E.V.N.I • à partir de 6 ans • Prix de la ville de Huy et coup de cœur de la presse

© Valérie Burton



Au besoin, trouvez n'importe quel alibi et courez voir ce spectacle de danse qui rappelle l'univers de

Magritte. Sur un immense gazon vert, Sophie Leso, chaussée d'escarpins rouges et Fujio Ishimaru, de mocassins noirs. Vêtus tous deux d'un complet gris haute couture, ils évoluent en douceur, lenteur, complémentarité. Sur le chemin du travail, l'homme s'endort, rêve (douceur de sa voix off), tout est si calme. A son réveil, avec délicatesse, son double le retient. Pas une seconde de décrochage face à cette galerie de tableaux épurés et tendres.

THÉÂTRE DIVERTISSANT

Rocking-Chair

Cie Un oeuf is un œuf • de 4 à 8 ans

Un spectacle qui sort des sentiers battus, une sorte de bande dessinée tridimensionnelle où les phylactères sont remplacés par une bande sonore riche en onomatopées, bruitages, borborygmes,...

Les deux comédiens n'ont pas eu un texte à mémoriser. Cette histoire sans parole est celle d'une rencontre, dans un grenier garni notamment d'un fauteuil à bascule, entre Juliette en robe rose à pois blancs et un monsieur un rien burlesque, en costume vert aux motifs de jeux de cartes. Les deux artistes ont cependant imaginé et ensuite retenu une multitude de gestes et expressions qui collent au milli poil près au décor sonore illustrant les pérégrinations de ce couple insolite. Des heures donc de répétitions pour obtenir rigueur et fascination visuelle et ce, pour notre plus grand plaisir. C'est drôle et inventif !



© Gilles Destexhe

THÉÂTRE POÉTIQUE

La mer et lui

Mélancolie Motte • à partir de 5 ans

Un texte bien écrit, quelques projecteurs, une petite piscine gonflable rouge à fond bleu achetée dans une grande chaîne de magasins de loisirs, un metteur en scène ingénieux et une interprète hors pair : voilà pour les bagages d'embarquement. Laissez-vous emporter, balloter, transporter par le récit d'un capitaine à la retraite retiré au quatorzième étage d'un immeuble, en manque de mer. Son idée phare : pourquoi ne pas la demander en mariage puisqu'elle est célibataire, la mer ? Aucun danger pour vous de chavirer sous le flot de paroles, vous resterez bien ancrés à ce récit aux embruns écologiques, ébahis face aux innombrables

transformations de la piscine en lieux et objets les plus inattendus.



© Valérie Burton

THÉÂTRE SOCIÉTAL

L'Harmonie de la Gent à plumes

© Gilles Destexhe



Claire s'interroge. D'où vient-elle ? Qui est-elle pour ses parents ? Faut-il faire ce qui s'est toujours fait ? Mais elle n'obtient aucune réponse, ni de sa maman dont les yeux se mouillent, ni de son papa se réfugiant, lui, dans sa volière. Et justement, aussi incroyable que cela puisse paraître, les réponses ou contre-vérités sont évidentes si l'on se réfère au monde des oiseaux. Surprenant, intéressant parallélisme entre danse nuptiale, ponte des œufs, becquée aux oisillons, migrations et les étapes de notre vie, de la naissance à l'âge adulte. Sept philosophes ornithologues musiciens dits ornitosophes établissent cette saisissante comparaison en séquences jouées, chantées, dansées. Du théâtre décalé, plein d'humour, riche aussi bien sur le fond que sur la forme.

Agora Théâtre •
de 13 à 18 ans • Prix de la
Ministre de l'Enseignement
secondaire et coup de cœur
de la presse

Pour connaître les programmations dans les écoles et les centres culturels :

La CTEJ (Chambre des théâtres pour l'Enfance et la Jeunesse),
321 Avenue de la Couronne,
à 1050 Bruxelles.
Tél. 02 643 78 80 ou
<http://www.ctej.be/>

Pour d'autres critiques :
www.ruedutheatre.eu

Isabelle Spriet

23

UFAPEC
LES PARENTS ET L'ÉCOLE - N°89
décembre-janvier-février 2015-2016

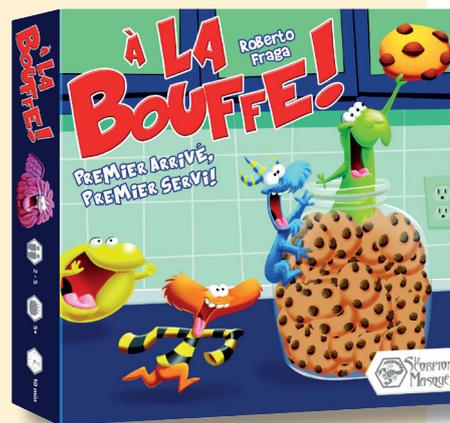
A vous de jouer !

Voici une sélection de jeux amusants et intelligents pour les petits et les plus grands.

A La bouffe, un jeu de Roberto Fraga

De 2 à 5 joueurs, à partir de 5 ans, durée 10 minutes

Les p'tits Monstres ont faim et les p'tits Monstres aiment les gâteaux..., alors suivez bien leurs envies des yeux et attrapez le premier le gâteau qu'ils veulent manger. Prêt ?... à la bouffe !!! Un jeu familial d'ambiance où observation et rapidité seront vos atouts majeurs.



Le Petit Chaperon Rouge, un jeu de Annick Lobet

De 1 à 5 joueurs, à partir de 7 ans, durée de 20 minutes

Le petit chaperon rouge est le cinquième tome de la saga à succès Purple Brain contes et jeux. Dans un mode de jeu, les joueurs coopèrent afin d'atteindre la maison de Mère Grand avant le loup. Dans le second mode de jeu, un des joueurs joue le rôle du loup...

Mysterium, un jeu de Oleg Sidorenko, Oleksandr Nevskiy

De 2 à 7 joueurs, à partir de 8 ans, durée de 42 minutes

Mysterium est un jeu d'enquête coopératif dans lequel tout le monde perd ou tout le monde gagne. Tous les joueurs sont unis dans un même but : découvrir la vérité sur la mort du fantôme qui hante le manoir et lui apporter la paix !



7 Wonders: Duel, un jeu de Antoine Bauza et de Bruno Cathala

A 2 joueurs exclusivement, à partir de 10 ans, durée de 30 minutes

Développez votre science et votre armée, construisez de prestigieux bâtiments et menez votre civilisation à la victoire. 7 Wonders Duel est un jeu autonome dans l'univers de 7 Wonders, spécialement conçu pour 2 joueurs.

